



**Commission de Suivi de Site
de la SUEZ/SCORI
Hersin Coupigny**

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du mardi 13 juin 2023 à 09h30
Présidée par : Le sous-préfet de Béthune
Lieu : S3PI Artois
Objet : CSS de SUEZ / SCORI – Hersin Coupigny

Rédacteur : Jérôme HERBAUT-DEQUIDT
Téléphone : 03 21 63 69 34
Mel : jean-marie.lecluse@developpement-durable.gouv.fr

PJ: liste des participants + Glossaire

- **Objet de la reunion**

Présentation du rapport d'activité 2022. Ce document a été transmis au préalable à l'ensemble des membres de la CSS.

Monsieur le sous-préfet fait un tour de table pour que chacun des participants puisse se présenter.

- **Présentation effectuée par Monsieur BECOURT, Directeur de centre, SUEZ RV Nord Est**

Au titre des actualités :

Au titre des déchets réceptionnés et de leur contrôle :

- 310 401 tonnes en 2022 dont 305 082 tonnes de déchets non dangereux
- 75 bordereaux de refus ont été établis dont 5 pour non respect des consignes de sécurité

Au titre des faits marquants:

Surveillance DREAL :

- 16 septembre 2022 sur le dossier de réception de la subdivision 4.3, le contrôle des aménagements, aucune suite administrative n'a été donnée.
- 26 novembre 2022, contrôle inopiné réalisé par Flandres Analyses, au niveau des rejets de lixiviats traités (1 seul dépassement de la valeur PH)

Incidents :

- Départ de feu dans l'alvéole le 31 août 2022 (cause indéterminée, le système de management sécurité a fonctionné correctement) ;
- Déclenchement du portique de radioactivité le 05/07/2022 (déchets d'activité économiques, intervention d'une entreprise spécialisée pour identification et isolement des déchets concernés, puis traitement desdits déchets en exutoire approprié).
- **Réclamation : 10 réclamations enregistrées en 2022**

Au titre du suivi environnemental

- **Eaux de surface :** 4 campagnes d'analyse en 2022 (fréquence trimestrielle)
- **Lixiviats traités :** 12 campagnes d'analyse en 2022, 58384 m3 de lixiviats traités, dont 18 605 m3 en provenance d'autres ISDND
- **TAR :** 6 campagnes d'analyse sur l'eau de circuit (bimestrielle), et 1 campagne d'analyse sur les eaux d'appoint (annuelle), 1 analyse inopinée des eaux de TAR réalisées par DEKRA
- **Eaux Souterraines :** 5 piézomètres de contrôle en amont et en aval, il y a eu 4 campagnes d'analyse (trimestrielle)

On note des concentrations mesurées, historiquement plus élevées en sulfates sur le PZ5.

- **Recherche de fibres d'amiante dans l'environnement :** Absence de fibres d'amiante dans l'air, ainsi que dans l'eau
- **Contrôle des rejets atmosphériques réalisés par l'APAVE :** l'ensemble des rejets sont conformes à l'Arrêté Préfectoral complémentaire du 22/02/2016

- **Bilan BIOGAZ** : 19 124 703 m³ ont été collectés
- **Exploitation & aménagements** : Constitution de digues définitives sur la subdivision 4.2, travaux de fermeture anti-envol de la zone d'exploitation.
- **Actions en faveur de la biodiversité** : Intervention de Noeux Environnement pour le débroussaillage et le désherbage notamment, juin 2021 présentation des résultats de l'IQE (Indice de Qualité Ecologique par le CPIE est aussi intervenu dans le cadre de la mise à jour de l'IQE (Indice de Qualité Ecologique).

Au titre des perspectives 2023-2024:

- Travaux pour libérer l'emprise VEOLIA

Synthèse et échanges :

Monsieur SELIN de la DREAL explique qu'il n'y a rien de particulier à signaler dans le cadre des inspections réalisées en 2022 sur le site.

Monsieur DESCAMPS, représentant de la commune de Hersin Coupigny, signale des améliorations concernant les odeurs.

Il mentionne néanmoins quelques soucis liés à des poussières et au stationnement de poids-lourds (place Foch et du côté du collège).

Concernant le stationnement des poids Lourds, le sous-préfet suggère à la commune de vérifier si ce sont des locaux ou des tiers extérieures et identifier s'il y a des récidivistes.

Le Maire de la commune de Fresnicourt Le Dolmen explique qu'il est sollicité par certains habitants, et souhaite savoir si, pour le bilan publié, il existe une version complétée avec des explications concernant les dépassements.

- **Présentation effectuée par Monsieur LETRANGE, Directeur de centre, SCORI**

Evolution de l'organisation :

En 2020, VEOLIA a lancé une OPA sur le groupe SUEZ. En 2021, un consortium est créé et par la suite a été constitué le nouveau SUEZ.

Fin 2022 SCORI intègre le nouveau SUEZ.

L'exploitant présente le process de l'établissement et notamment celui de réception et de traçabilité des déchets.

Il présente aussi l'évolution liée au déploiement de TrackDéchets en 2022.

Cet outil numérique déployé par le Ministère de la Transition Écologique vise à simplifier la traçabilité des déchets et à assurer les acteurs de la filière (notamment les producteurs) sur le fait que leurs entreprises partenaires disposent bien des autorisations nécessaires pour collecter, regrouper et/ou traiter leurs déchets.

Au titre du Bilan d'activité 2022 :

- 37 743 T de déchets réceptionnés en 2022 dont 16 109T de déchets pâteux livrés en vracs
- 45 % des déchets réceptionnés proviennent des Hauts-de-France
- 51 913 T de déchets en sortie en 2022

Au titre du Suivi Environnemental :

- **Autosurveillance des eaux pluviales** prescrite par AP du 18 novembre 2009 : 7959 m³ d'eaux pluviales rejetés en 2022

Un contrôle inopiné des rejets aqueux a été réalisé par un laboratoire agréé extérieur mandaté par la DREAL les 8 et 9 novembre 2022.

A noter que les résultats sont conformes aux valeurs limites de l'arrêté du 18 novembre 2009.

Madame GILLES, mentionne néanmoins qu'il y a eu un dépassement de la Valeur Limite d'Emission sur les AOX (Composés Organohalogènes Adsorbables). 0.630 mg/l relevés contre 0.3 mg/l pour la valeur limite d'émission.

L'exploitant ajoute qu'une contre-analyse a été demandée, car il y a un doute sur la justesse de la mesure, d'autant plus que l'échantillon en question n'est plus disponible.

Un nouveau contrôle doit avoir lieu courant 2023.

- **Surveillance des eaux souterraines**

Surveillance semestrielle de la qualité des eaux souterraines prescrites par AP du 17 juillet 2000.

Des campagnes de prélèvements ont été réalisées en juin et novembre 2022.

Les résultats d'analyses confirme l'absence d'impact de l'activité sur la qualité des eaux.

- **Auto surveillance des rejets atmosphériques**

Les valeurs limites de rejets atmosphériques sont définies par l'AP du 18 novembre 2009.

Surveillance des rejets de l'unité de traitement sur caissons de charbons actifs et sur l'unité d'oxydation thermique.

Un rapport de synthèse mensuel est transmis à la DREAL.

Un contrôle inopiné réalisé le 26 avril 2022, a montré une conformité des résultats par rapport aux valeurs limites de rejets (VLR).

NB : Les VLR ont évolué : avant 2022 la VLR des COV totaux était fixée à 70 mg/Nm³, depuis 2022 cette VLR a été diminuée à 30mg/nm³ et non pas 54 comme mentionné sur le graphique page 27 du diaporama.

- **Nuisances olfactives**

10 évènements significatifs pour nuisances olfactives en 2022, dont 3 en mars 2022 (4 au moment de la CSS pour 2023)

Le sous-préfet souhaite savoir comment sont collectées les plaintes. L'exploitant explique qu'il y a une boîte aux lettres, plusieurs numéros de téléphones existent aussi pendant les horaires d'ouverture. En dehors des horaires d'ouvertures, un gardien est présent.

Concernant les nuisances olfactives, Monsieur DESCAMPS explique qu'un dialogue avait été initié avec les dirigeants précédents, avec des rencontres collectives entre les communes et les établissements industriels. Cette démarche avait abouti à un jury de nez.

Il souhaite que les communes et les exploitants travaillent ensemble dans le cadre d'un partage d'informations concernant les plaintes formulées, afin d'avoir un suivi et travailler sur une communication spécifique.

Le sous-préfet propose qu'une réunion annuelle spécifique aux odeurs en amont de la CSS soit organisée dont le compte-rendu sera présenté lors de la CSS.

Au titre de la surveillance DREAL

- 3 visites d'inspection en 2021 :
- 06 avril 2022 : contrôle sur l'admission des déchets sur le site, cette inspection a été menée afin de vérifier les différentes étapes de contrôle du déchet, de l'acceptation préalable jusqu'à sa réception et son traitement. (Aucune non-conformité relevée)
- 30 août 2022 : Classement SEVESO, visite menée sur la caractérisation et la dangerosité des déchets stockés selon leur classe afin de s'assurer du respect des prescriptions relatives au classement SEVESO. (Pas de non-conformité relevée lors de l'inspection)
- 04 octobre 2022 : contrôle de conformité des rejets atmosphériques, la visite d'inspection portait sur le contrôle de conformité des rejets atmosphériques (jour de plainte-odeur-riverain). Pas de non-conformité relevée lors de l'inspection.
Un arrêté complémentaire pour mener une étude sur les émissions diffuses a été promulgué le 06 janvier 2023 (en cours d'instruction)

Au titre de la Santé & Sécurité :

- 0 accident de travail avec arrêt
- 0 accident de travail sans arrêt

Au titre des réalisations 2022 & Perspectives 2023 :

412 K€ investis en 2022 sur le site d'Hersin-Coupigny pour garantir la sécurité dans le traitement des déchets dangereux et satisfaire aux exigences environnementales.

Au titre des perspectives 2023

- Amélioration de la détection et protection incendie du TGBT principal du site : 180 K€
- Vérification et entretien des systèmes de détection / protection incendie : 65 K€
- Entretien de la Tour de broyage : 100 K€

Synthèse et échanges :

Monsieur LETRANGE annonce aux membres de la CSS qu'il quittera ses fonctions dans quelques semaines.

Madame GILLES explique que l'actualité du site concerne essentiellement les émissions d'odeurs, l'étude prescrite par le Préfet sur les émissions diffuses est en cours d'instruction.

La DREAL reviendra vers l'exploitant pour établir un plan d'action qui sera proposé au Préfet.

Concernant les plaintes, il est demandé que celles-ci soient transmises systématiquement à la DREAL.

Monsieur le sous-préfet remercie l'ensemble des participants et conclut la réunion.

Pour le Sous-Préfet de Béthune,

Le secrétaire général,

Jean-François RAL

Liste des participants :

Etat

Eddie BOUTERRA, Sous-Préfet de Béthune,
Christine M- GILLES, Inspectrice des Installations Classées à la DREAL HDF UD de l'Artois,
Gérard SELIN, Inspecteur des Installations Classées à la DREAL HDF UD de l'Artois,
Lieutenant ROFFE, service prévention des risques SDIS 62

Exploitant

Vincent BECOURT, Directeur de Centre, SUEZ
Pierre-Yves LONGLET, Ingénieur, SUEZ
Sébastien LETRANGE, Directeur de Centre, SCORI
Aline HESLOUIS, responsable enviros, SCORI
Thomas VANDOOOLAEGHE, responsable HSE SUEZ IWS Chemicals France

Salariés

Aucun représentant

Collectivités Territoriales

Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le DOLMEN
Jean-Marie CAMARIAUX, Maire d'Hersin-Coupigny
Nicolas DESCAMPS, Adjoint au Maire d'Hersin-Coupigny

Associations et riverains

Aucun représentant

Excusés :

Jacques SWITALSKI, Président de l'Association Noeux Environnement

Était aussi présent Jérôme HERBAUT-DEQUIDT chargé de communication du S3PI de l'Artois

